



2
0
1
9

AU FIL DE LOSNE

BULLETIN MUNICIPAL

VIE MUNICIPALE

LE MOT DU MAIRE	PAGE 4
QU'EST-CE QUE LE CCAS ?	PAGE 5
COMMISSION ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	PAGE 5
COMMISSION CIMETIÈRE	PAGE 6
COMMISSION COMMUNICATION	PAGE 6
COMMISSION FORÊT	PAGE 7
COMMISSION ÉCOLES	PAGE 7
COMMISSION PATRIMOINE BÂTI	PAGE 8
P.L.U	PAGE 8
RECENSEMENT MILITAIRE.....	PAGE 9
CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT	PAGE 9
LISTE ÉLECTORALE	PAGE 10
SALLE DES FÊTES	PAGE 11
GRANGE EN PISÉ	PAGE 12-13
MAISONS FLEURIES	PAGE 14
CÉRÉMONIE DU 16 JUIN	PAGE 15
ARRIVÉE DE LA FIBRE	PAGE 15
EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT / EAUX PLUVIALES	PAGE 16
COLLECTE BIODÉCHETS	PAGE 16
URBANISME	PAGE 17
BUDGET	PAGE 18-19

ASSOCIATIONS

CONFRÉRIE DES AVALANTS NAVIEURS DES CHEMINS D'EAU	PAGE 20
LES RESTOS DU CŒUR	PAGE 21
LA GAULE DE BELLE DÉFENSE	PAGE 22
ASVBD SECTION GYM	PAGE 22-23
AMICALE POUR LE DONG DE SANG BÉNÉVOLE	PAGE 23
REMUE MÉNINGES	PAGE 24
SOLEIL D'AUTOMNE	PAGE 24
GYM LOSNAISE	PAGE 25
À LA CROISÉE DES FILS	PAGE 25
ASVBD SECTION CANOË KAYAK	PAGE 26
INFOS PRATIQUES	PAGE 27
COLLECTE DES ENCOMBRANTS	PAGE 28
HORAIRES D'OUVERTURE DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES	PAGE 29
ENFANCE / JEUNESSE	PAGE 29
ENVOYEZ LA MUSIQUE	PAGE 30
POMPIERS	PAGE 30
ÉCOLE DE MUSIQUE RIVES DE SAONE	PAGE 31

COMITÉ DES FÊTES	PAGE 32
ASUJL	PAGE 33
HBCIS	PAGE 34
ASVBD JUDO	PAGE 35

FOCUS ENTREPRISES

SARL NICOLAS LEBLANC	PAGE 38
SARL DAMIEN LASSAGNE	PAGE 38
VAGABONDO	PAGE 38
ALIADYS	PAGE 39
DOUCEUR D'UNE PATTE	PAGE 40
DAVID DELOGE MAÇONNERIE	PAGE 40

LISTE ENTREPRISES

ALIMENTATION	PAGE 41
BEAUTÉ BIEN-ÊTRE	PAGE 41
PRESSE ÉDITION IMPRIMERIE	PAGE 41
FLEURS ET JARDINS	PAGE 41
TAXIS	PAGE 41
RESTAURATION / HÉBERGEMENT	PAGE 42
HABITATION	PAGE 42
TRAVAUX PUBLICS	PAGE 43
GARAGISTES	PAGE 43
AUTRES COMMERCES ET ENTREPRISES	PAGE 43

DIVERTISSEMENTS

JEU PHOTOS	PAGE 44
LE JEU CHEZ L'ENFANT	PAGE 45
MOTS FLÉCHÉS	PAGE 46
CONCOURS PHOTO	PAGE 47

MUNICIPALITÉ DE LOSNE

Ouverture de la mairie

lundi de 13h30 à 17h30
 mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00
 vendredi de 9h00 à 12h00 et de
 13h30 à 18h30

Contact

Téléphone : 03 80 27 06 70
 Email : mairie@losne.fr
 Page facebook : <https://www.facebook.com/mairiedelosne>
 Site internet : <https://www.losne.fr>



Directeur de la publication : Laurence BREBANT
 Mise en page : Pauline GILBERT / Amélie LEPAGNOT
 Impression : Imprimerie GUINARD – 71 PIERRE DE BRESSE

Chères Losnaises, Chers Losnais,

Cette année de transition, entre deux élections municipales a permis à l'équipe en place de continuer et de finaliser les travaux initiés par le précédent conseil mais aussi de lancer de nouveaux projets.

Ainsi l'extension de l'espace funéraire est terminée, la révision du Plan Local d'Urbanisme en cours, la rénovation de l'asile de Maison-Dieu entre les mains d'un maître d'œuvre et l'Opération Revitalisation des Territoires à l'initiative de l'Etat à l'étude.

Nous nous sommes attachés à investir pour l'avenir, à entretenir les bâtiments communaux et à mettre en valeur les richesses de notre village qu'elles soient patrimoniales ou humaines.

Ce bulletin municipal est à l'image de notre vision de Losne ; un territoire riche de son passé, dynamique et tourné vers l'avenir.

Vous trouverez au fil de ces pages des informations pratiques mais aussi un résumé de l'année 2019 et nous l'espérons l'envie de participer à la vie de la commune animée par de nombreuses associations sportives et culturelles.

Le conseil municipal et le personnel de la commune se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020.

Laurence BRÉBANT



QU'EST-CE QUE LE CCAS ?

Centre Communal d'Action Sociale

Créés en 1953, les CCAS sont chargés de **l'aide sociale des communes**. A cette époque, ils étaient appelés « Bureaux d'Aide Sociale ».

Le Centre Communal d'Action Sociale est un **établissement public** chargé de mettre en œuvre de la solidarité et d'organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Autonome dans sa gestion, il dispose d'un conseil d'administration (dont le maire est président), et de moyens propres pour mener à bien ses missions.



En 2019, en plus de l'attribution des bons de fin d'année aux aînés de 70 ans et plus, le CCAS de Losne a apporté son aide matérielle et humaine aux restos du cœur et a financé à hauteur de 30 %, une poussette ergonomique - adaptable pour une enfant de la commune en situation de handicap.

COMMISSION ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

SES ACTIONS :

- **L'aménagement du parterre** sur la place de Chaugey, a été poursuivi avec **l'implantation d'arbustes et de vivaces** (hortensia - genêt - cognassier - spirée d'été, etc.)
- **Remplacement des 6 platanes** sur l'Ancienne Route de Seurre.
- **Plantation de noyer - châtaignier, saule et merisier** le long de la Saône (quai de la Hutte).
- **Broyage des souches des peupliers** place du Bicentenaire, afin d'avoir un espace propre.

Afin de renforcer la loi « Labbé » de 2014 qui oblige les collectivités à se passer de produits phytosanitaires, la Commune dans la cadre de sa politique incitative, **a installé des panneaux « ZERO PHYTO » aux entrées du village.**

La remise des prix lors du concours des Maisons fleuries a eu lieu **le samedi 16 novembre.**



COMMISSION CIMETIÈRE

2019 aura vu **le lancement des travaux d'aménagement** de notre « nouveau cimetière » construit en 2006, à côté du cimetière actuel.

La décision de principe d'aménager cette extension avait été votée lors du conseil municipal du 04/11/2016. Deux années auront été nécessaires pour élaborer le projet d'aménagement souhaité, réaliser le parcours administratif qui aboutira en décembre 2018, au **lancement d'un marché public portant sur l'implantation de 4 columbariums (24 cases), 38 cavurnes, un jardin du souvenir et un aménagement paysager avec une table de cérémonie et deux bancs.**



Après cette phase, longue et parfois semée d'embûches, les choses ont pu s'accélérer en 2019, avec en Mars, **le choix de l'entreprise**, et enfin, **le lancement des travaux en Juin**. Ceux-ci sont désormais terminés.

La Commission travaille également à l'élaboration **d'un règlement intérieur** dont l'objet sera de préciser les dispositions générales et les conditions de fonctionnement applicables à l'intérieur de l'ensemble de notre espace funéraire. Celui-ci devrait entrer en vigueur **à compter de 2020**.

COMMISSION COMMUNICATION

NOUVEAU !

C'est avec grand plaisir que nous vous informons de **la création de notre page Facebook**. Vous pouvez dès à présent nous suivre et retrouverez les informations importantes et les manifestations prévues dans la commune.



<https://www.facebook.com/mairiedelosne/>

Nous avons également **mis à jour notre site internet**. N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez de nombreuses réponses à vos questions !



<https://www.losne.fr>

COMMISSION FORÊT

La commission vous présente l'une des richesses de notre commune : **La forêt communale de LOSNE**

- Elle est scindée en quatre secteurs :
 - Bois des Bruyères (Route de Saint Aubin), le Closeau
 - Les Bas (vers la ferme de la Borde), Bois des Héas (à proximité du lac de Chour)
 - Le Cluseau Truchard (route d'Aumur)
 - Le Pochon (jouxant en partie la Forêt Domaniale),
- Notre Forêt Communale à une superficie **d'environ 200 ha**, le peuplement des essences est essentiellement :
 - Du chêne pédonculé
 - Du chêne sessile
 - Du frêne, charme, tilleul, merisier,
- Depuis plus de 40 ans la commune de LOSNE, entretient sa forêt **avec la collaboration de l'Office National des Forêts** en souscrivant à **un plan d'aménagement forestier** d'une durée de 20 ans reconductible. Actuellement notre deuxième plan prendra fin en 2023,
- Chaque année, la proposition de travaux du service de l'ONF **est votée par le conseil municipal** :
 - Travaux sylvicoles (éclaircissement, régénération en « futaie régulière »)
 - Exploitation de parcelles effectuée par l'affouagiste (aménagement de cloisonnement, éclaircissement de parcelle, coupe rase).

Voici donc en quelques mots notre patrimoine à préserver pour les générations futures.

LA COMMISSION FORÊT VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES !

COMMISSION ECOLES

Depuis la rentrée 2019, **68 élèves** sont accueillis dans les 3 classes de maternelle de **Mme JANKOWIAK, Mme BELIN et Mme MILLET, la directrice**. Le projet scolaire de cette année sera animé **autour du cirque**.

L'école élémentaire accueille quant à elle **100 élèves dans les 5 classes animées par Mmes GIANNINI, GUILLOU, BONVALOT, FERNON et M. RICARD, le directeur**.

En 2019, le crédit alloué par la Commune s'élève à **55,00 euros par élève** pour les fournitures et les manuels scolaires. Nous avons fait le choix de ne pas diminuer ces crédits scolaires, malgré la baisse des dotations.

À ce budget sont ajoutés :

- **des crédits spéciaux pour l'équipement** (10 000 € de budget)
- **une subvention par classe pour la COOP** (Ecole maternelle : 450 € / Ecole primaire : 810 €)
- **la prise en charge directe par la commune des frais postaux, de téléphone et abonnement Internet**

Une subvention de 17 € par élève est également attribuée chaque année pour l'achat de livres au moment de Noël.

La commission se réunit régulièrement pour **gérer et prévoir l'entretien des bâtiments communaux** : écoles, salle des fêtes, mairie, église, logements communaux et salles annexes. Des travaux de **rénovation des sols de la maternelle** et de **changement de menuiserie au presbytère** ont été effectués cette année. Des dossiers de demandes de subvention pour d'autres travaux d'amélioration des bâtiments ont été déposés (sécurisation des écoles, menuiseries dans les classes de maternelle). Ceux-ci devraient être faits rapidement..

La commission travaille aussi sur des **petits travaux d'entretien dans les bâtiments du stade de football** : sécurisation de l'accès, éclairage annexe, chauffage afin d'assurer la pérennité de cet équipement pour lequel les communes de Saint-Jean-de-Losne et Saint-Usage participent également.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Losne a acté par délibération du 3 septembre 2018, la révision du Plan Local d'Urbanisme dont l'approbation date du 21 avril 2011. Le document doit être mis à jour pour répondre aux nouvelles réglementations en matière d'habitat, de construction et d'environnement. La procédure de révision du PLU va se décomposer en 4 phases :

- **1ère phase : Le diagnostic du territoire**

C'est une photographie du territoire communal à l'état actuel.

- **2ème phase : Le projet d'aménagement et de développement durable**

Ce document va inscrire les orientations d'aménagement et de développement du territoire communal pour les années à venir. La phase va durer 6 à 7 mois.

- **3ème phase : Le règlement écrit et graphique**

Ce document va traduire réglementairement les phases précédentes. C'est cet écrit qui va imposer les règles aux différents zonages. La durée de cette phase est de 6 à 8 mois.

- **4ème phase : L'enquête publique**

Elle durera 1 mois. Pendant cette période, chacun pourra faire part de ses remarques et observations. L'enquête publique sera annoncée par voie d'affichage, publication dans un journal officiel, page Facebook et site internet de la commune. Le Conseil Municipal approuvera le nouveau document à la suite de ces différentes étapes. L'approbation du PLU ne devrait intervenir que début 2021.

Vous pouvez dès à présent faire part de vos remarques dans un registre de concertation mis à disposition du public auprès du secrétariat de mairie ou par mail à l'adresse suivante : mairie@losne.fr.

La procédure de révision du PLU ne permettra pas de satisfaire toutes les demandes; chacun doit en être conscient.

Le Conseil Municipal s'attachera à développer la commune tout en conservant son identité et ses espaces. Il faut savoir que la commune est tributaire sur son territoire de mesures et de contraintes imposées par l'Etat et auxquelles ne peut déroger.

Le prochain Conseil Municipal devra s'exprimer sur chaque observation, l'important étant qu'elles n'aillent pas à l'encontre de la politique générale du projet.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes administrés de la commune **doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie au cours du mois suivant leur 16ème anniversaire.** Pour cela la carte nationale d'identité et le livret de famille des parents sont nécessaires.

Cette démarche est à faire par **le jeune lui-même** et non par ses parents. A cette occasion, il recevra **une attestation** qui doit être scrupuleusement conservée. Désormais, la situation d'un jeune envers **la journée défense et citoyenneté doit être justifiée** pour s'inscrire aux concours et aux examens soumis au contrôle de l'autorité juridique.



CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT

Depuis le 22 mars 2019, un nouveau dispositif a été mis en place pour la **délivrance des cartes nationales d'identité sur l'ensemble du territoire national.** Les usagers doivent **remplir en ligne une pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport** avant de se rendre dans l'une des mairies équipées du dispositif de recueil d'empreintes (Seurre ou Auxonne au plus près). Pour remplir la pré-demande, il est nécessaire **de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)** avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état-civil, adresse, etc.). L'utilisateur devra présenter en mairie son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

IMPORTANT : le déplacement en mairie demeure indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

A NOTER : il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de la mairie dans laquelle vous allez déposer votre dossier.

C'est sur ce même site que se font les demandes concernant les permis de conduire et les cartes grises.

Date de validité des cartes d'identité :

- **Délivrée après le 1er janvier 2014 :** la durée de validité est de **15 ans** pour les personnes majeures
- **Délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 :** La durée de validité passe de 10 à 15 ans, votre carte est donc **encore valable 5 ans après la date d'expiration inscrite**
- Cette prolongation ne s'applique pas aux mineurs. La carte est valable 10 ans lors de la délivrance

⚠ Si vous partez en voyage, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée



<https://ants.gouv.fr>

Afin de pouvoir voter, il est nécessaire **d'être inscrit sur les listes électorales**. L'inscription se fait automatiquement pour les jeunes de 18 ans, ainsi que pour une personne ayant obtenu **la nationalité française après 2018**. En dehors de ces situations, il faut demander son inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter. Pour cela, il faut remplir les conditions suivantes :

- **Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection**
- **Être français ou citoyen européen résidant en France^(*)**
- **Jouer de ses droits civils et politiques**

Vous pouvez vérifier votre situation (si déjà inscrit sur les listes électorales) en utilisant

le site du service public.

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020

LISTES ELECTORALES

Comment s'inscrire ?

• PAR INTERNET

Demande en ligne en créant un compte sur le site du service public (www.service-public.fr) ou via France Connect et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

• EN MAIRIE

Vous devez remplir le cerfa n°12669*02⁽¹⁾ et présenter un justificatif d'identité⁽²⁾ et un justificatif de domicile récent.

• PAR COURRIER

Vous devez envoyer les documents suivants : cerfa n°126609*02, un justificatif d'identité et un justificatif de domicile récent.

() Inscription sur les listes électorales complémentaires pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes uniquement*

*(1) Cerfa n°12669*02 : Formulaire de demande d'inscription (disponible en mairie ou sur internet)*

(2) Justificatif d'identité : carte nationale d'identité française ou passeport en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans



Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année. Seule exception : lors d'une année d'élection, il faut s'inscrire au plus tard le 6ème vendredi précédant le 1er tour du scrutin.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

SALLE DES FETES

TARIFS SALLE DES FÊTES POUR 2020

FORFAIT GAZ / ELECTRICITÉ

Désignation	Durée	Avec Cuisine	Sans Cuisine		
PETITE SALLE	1/2 journée	138 €	92 €	1/2 journée été	8 €
	1 journée	181 €	138 €	1/2 journée hiver	26,50 €
	Week-end	223 €	181 €	1 journée été	16 €
				1 journée hiver	53 €
GRANDE SALLE	1/2 journée	248 €	138 €	1 week-end été	60 €
	1 journée	381 €	248 €	1 week-end hiver	105 €
	Week-end	427 €	291 €		

La vaisselle est facturée **0,06 € par pièce**.

Un chèque de caution ménage **de 500 €** sera demandé lors de l'état des lieux d'entrée dans la salle



La salle dite « des associations » peut-être mise à votre disposition pour un montant de **86 €**.



La salle des fêtes de Losne peut accueillir jusqu'à 300 personnes assises

La salle des fêtes de Losne dispose de :

- un four et un piano (uniquement pour réchauffer)
- un congélateur (≈ 300L)
- une armoire frigo (≈ 1420L)
- un frigo supplémentaire peut être mis à votre

disposition (≈500L)

- un lave-vaisselle
- tables (170 x 0,80 cm) - chaises
- un bar
- une estrade
- percolateur (avec caution)

Connaissez-vous l'existence de cette très ancienne grange construite en terre battue, sise au 63 rue de la Saône à Chaugéy ? Mais qu'est-ce que le pisé ?

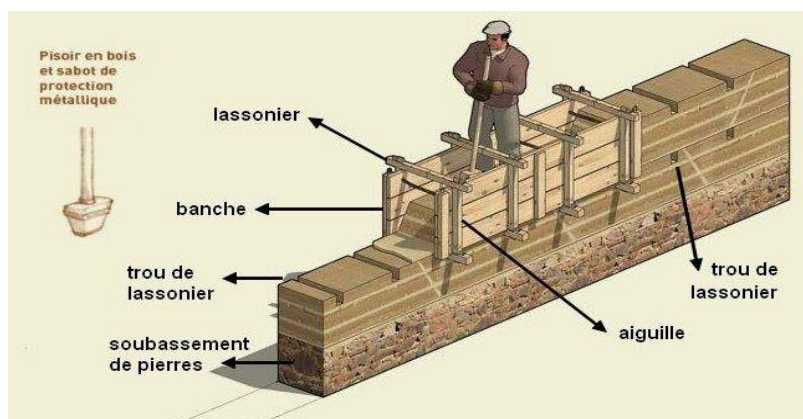


La grange couverte en chaume sur une carte postale de 1900 et la vue actuelle

ETYMOLOGIE ET GÉOGRAPHIE : Piser, du latin *pisare*, signifie **broyer, piler la terre pour la rendre plus compacte**. Cette technique de construction traditionnelle fut surtout employée dans les bâtiments ruraux du Lyonnais et de la Dombes dès le XVIIIe et jusqu'au XXe siècle, avec quelques extensions dans le Val de Saône.

MATÉRIAU : le matériau principal est **une terre « semi-argileuse »** prise sur place, sous la couche végétale et qui se situait dans le deuxième et troisième fer de bêche en profondeur. Les terres à vigne et à blé étaient également propices à cette utilisation. **La pierre, la brique, la chaux, le sable** constituaient les autres matériaux pour ce type de bâti.

TECHNIQUE DE CONSTRUCTION : les fondations à 50cm de profondeur étaient constituées **de pierres concassées** puis on montait au-dessus du sol quelques **rang de pierres** (ou galets selon les régions) liés au mortier de chaux sur 1m de haut pour isoler les murs de terre de l'humidité du sol. L'épaisseur des murs pouvait être de 50cm. On installait ensuite **un coffrage de planches** (les « banches » de 0,80m de haut sur 2,40m de long) traversé par des lasonniers (lattes de bois) mortaisés aux bouts dans lesquels on enfilait **de grandes aiguilles de bois** destinées à maintenir le coffrage et à en respecter l'écartement. L'espace appelé « trait » entre deux lasonniers était de 80cm. Il y avait donc trois traits pour la longueur de la banche. Les lasonniers étaient légèrement effilés pour pouvoir être facilement retirés en fin de travail.

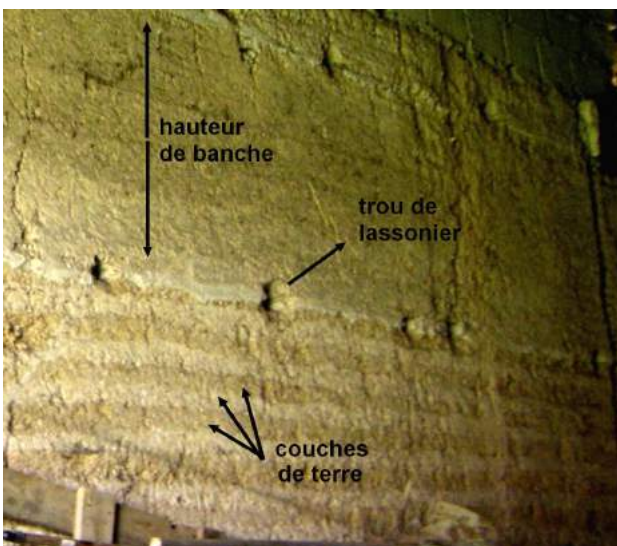


La terre humide, additionnée ou non de sable, était ensuite versée dans le coffrage au moyen **d'une corbeille en osier** qui pouvait contenir 40kg de matériau. Il fallait 4 corbeilles pour remplir une banche sur 5 à 7cm de haut qui était la couche maximum que l'on pouvait tasser **en piétinant en sabot et avec le pisoir**. Les couches de terre étaient ensuite ajoutées jusqu'à la hauteur de la banchée (80cm).

GRANGE EN PISÉ

Une équipe de plusieurs maçons pouvait réaliser **3 banchées par jour**. La terre était un peu moins tassée au centre pour une meilleure isolation et respiration du mur. Il fallait attendre **8 jours de séchage pour superposer deux banchées**. L'épaisseur du mur diminuait de 5mm par hauteur de banchée (c'est ce qu'on appelle « le fruit » du mur). Ainsi un mur de 8m de haut (10 banchées) perdait 5cm en épaisseur. Chaque hauteur de banchée était séparée par **un lit de chaux et de matériaux** visant à renforcer la structure et les bords des murs. **Un enduit final** à la chaux venait parfois protéger les murs des intempéries. Sur le haut des murs reposaient **les sablières en chêne** qui supportaient le toit largement débordant.

Notre grange de Chaughey respecte tout à fait ces données techniques : on y voit à la base quelques **rangs de pierres liées au mortier**, puis **les banchées de 80cm de haut**, les trous carrés laissés par les lasonniers enlevés lorsque chaque banchée était terminée et les rangs horizontaux entre chaque banchée matérialisés ici par **des briques jointes à la chaux**. Quelques **galets ou pierres épars**, viennent renforcés le mur horizontalement. On remarque encore sur certains murs **les couches de terres successives** d'une



Le détail des murs du pisé de la grange de Chaughey et la grange d'Esbarres

Cette grange n'apparaît pas dans le cadastre de Napoléon de 1811 (parcelle H140 « jardin »), mais elle figure dans **le plan d'alignement de 1843**. Elle appartenait alors à **Pierre Vachet et à sa sœur Anne mariée à Bénigne Goillot propriétaire à Chaughey**. La grange a depuis ce temps été partagée en deux parties égales par un mur dressé en son milieu. Une carte postale de 1900 la montre **couverte en chaume avec un toit débordant**, protégeant ainsi la terre non enduite des intempéries. Aujourd'hui les murs se lézardent par endroit et demanderaient à être consolidés en respectant cette technique traditionnelle (en effet le ciment n'adhère pas à la terre !)..

A noter qu'une autre maison en pisé se dresse au 36 rue d'Orsan à Esbarres, qui est malheureusement dans un état très précaire. Il en reste peut-être d'autres sur le canton : **ce patrimoine rural ancien et rare dans notre région demanderait vraiment à être sauvé !**

Pendant l'année 2019, le jury des maisons fleuries a sillonné la commune à la recherche des plus belles réalisations végétales pour le concours des maisons fleuries.

Malgré les aléas climatiques, notamment la sécheresse qui nous a touché cet été, la commission environnement - cadre de vie a réalisé 3 passages dans la commune afin de procéder au classement des maisons fleuries.

Suite à cela, les candidats au concours ont été accueillis à la salle des fêtes de Losne, le samedi 16 novembre, pour la remise des prix.

Les lauréats se sont vu remettre un diplôme, une plante offerte par la commune ainsi qu'un bon d'achat de 100 € pour le premier prix, de 80 € pour le deuxième prix, de 60 € pour le troisième prix et enfin un bon de 30 € pour les quatorze lauréats suivants.

Les membres du jury ainsi que ceux de la municipalité ont partagé un moment de convivialité avec les participants au concours.

PALMARÈS :

1. GALLAND Eliane
2. MARIN José
3. BLANCHET Jean
4. TAINURIER PIERRE
5. MACHIN Michel
6. ROUSSOTTE Jean-Paul
7. POINSARD Daniel
8. LEVEQUE Michel
9. /
9. COUTTIN Nicole
10. LEVEQUE François
11. DEGRACE Michèle
12. PEUNESOT Guy
13. SARRON Gilles
- 14.
14. GARNIER Monique
15. FUCHES Mauricette

La commission environnement - cadre de vie vous souhaite
une bonne et heureuse année 2020 !



CÉRÉMONIE DU 16 JUIN

Le 14 juin a eu lieu dans notre commune la commémoration des Bombardés du 16 juin 1940. En effet, lors de la Seconde Guerre Mondiale, un train de réfugiés, fuyant les troupes allemandes, en provenance de Saint-Dizier a fait halte en gare de Chaughey. C'est un peu avant 11h00 que le train a été bombardé par des avions de l'armée italienne. Cet épisode tragique a engendré la mort de 33 personnes et une centaine de blessés.

C'est le souvenir de ce jour que Monsieur Félix BOUCHER, qui avait perdu son fils de 10 ans et son épouse ce 16 juin 1940, a voulu commémorer en faisant ériger en 1941 un monument en hommage aux victimes du bombardement. Il a alors souhaité qu'une fois par an, à compter de 1943, les enfants scolarisés sur la commune de Losne viennent se recueillir autour du monument des bombardés.

Cette année, le Maire et les enfants de l'école élémentaire se sont à nouveau réunis devant le monument. Une gerbe de fleurs ainsi que des bouquets ont été déposés en présence des habitants de la commune, d'élus locaux et de porte-drapeaux.

Chaque année, des descendants des victimes assistent à la cérémonie des bombardés pour honorer la mémoire de leurs aïeux et perpétuer le souvenir de cet épisode douloureux qui a marqué à jamais leurs familles.



ARRIVÉE DE LA FIBRE À L'HORIZON 2021

Le Conseil Départemental, dans le cadre de son programme de déploiement de la fibre, s'est rendu en mairie en septembre afin d'étudier les besoins de la population et les caractéristiques techniques.

Les travaux devraient débuter en début d'année 2020 et la connexion possible début 2021.



EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

La Communauté de Communes Rives de Saône a depuis plusieurs années la compétence « Assainissement non collectif » et depuis le 1er janvier 2018 par décret la compétence « Assainissement collectif ». Ainsi, le Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable du Pays Losnais (SIAEP), continue de gérer l’alimentation des habitants en eau potable. Des travaux de renouvellement de canalisation et de branchements engagés depuis fin octobre et financés par le Syndicat des Eaux sur la rue Nationale et la rue de Platanes permettront de fiabiliser et pérenniser ce réseau.

La gestion des eaux pluviales est restée compétence communale et un programme de curage du réseau sur plusieurs années est étudié : pour cette fin d’année, les travaux sont prévus route de Dole et rue de la Petite Levée.



COLLECTE EXPÉRIMENTALE DES BIO-DÉCHETS

La Communauté de Communes Rives de Saône teste une nouvelle collecte sur son territoire : la collecte des biodéchets.

Une bioborne va être installée dans la commune au niveau de la salle des fêtes (vers la borne à verre). Elle sera vidée chaque semaine et son contenu sera utilisé par les agriculteurs locaux.



Pour participer à ce projet vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 0 805 800 346 ou par email à infodechets@rivesdesaone.fr. C'est ainsi que vous pourrez obtenir votre bio seau et vos sacs kraft.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le journal de la Communauté de Communes Rives de Saône de novembre 2019 ou leur site internet : www.rivesdesaone.fr.

L'urbanisme est l'ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme. Il est créateur de droit et de devoir pour les usagers du sol.

Toute construction répond à une réglementation spécifique et oblige le pétitionnaire à compléter un **cerfa selon l'objet des travaux envisagés**. Les cerfa sont disponibles et téléchargeables sur le **site du service public** (www.service-public.fr).

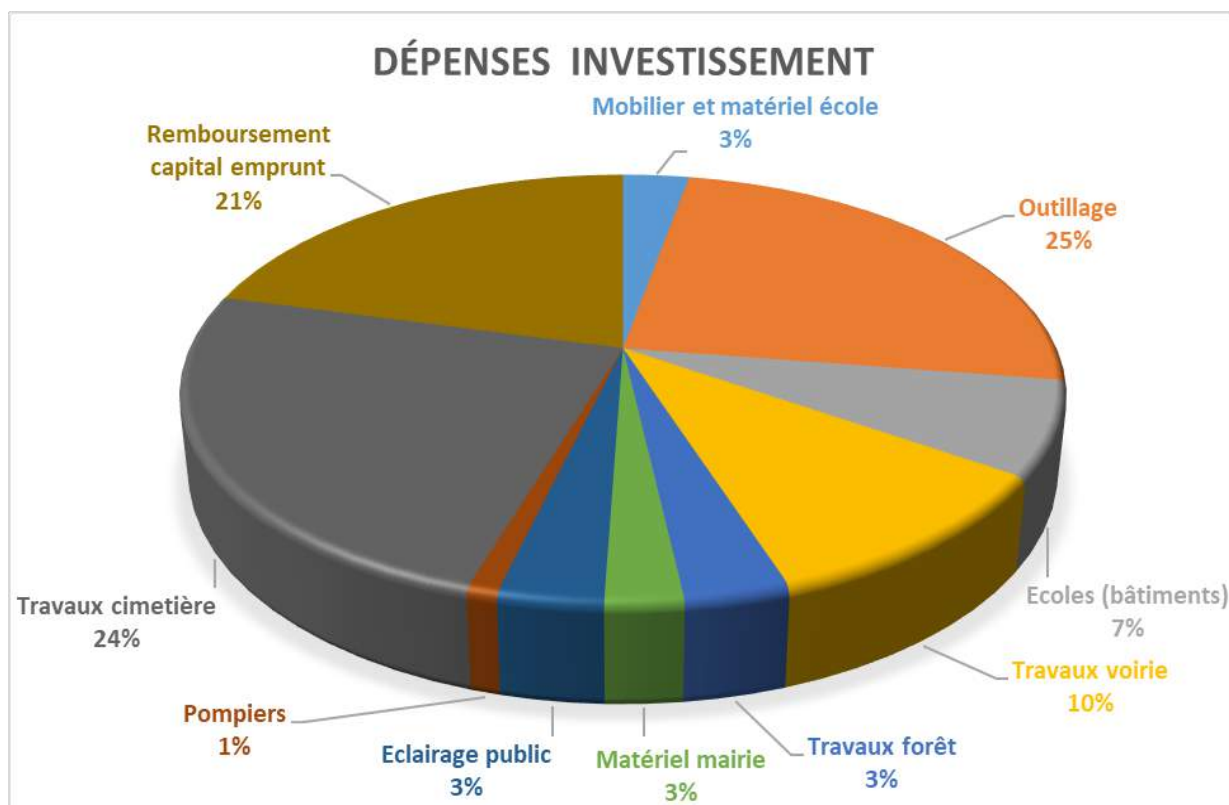
Le tableau qui suit présente les principales demandes de travaux enregistrées sur la commune et les autorisations correspondantes. Ce tableau n'est pas exhaustif. Peu de travaux sont exemptés de formalités administratives d'urbanisme. Selon la nature et l'importance des travaux, il vous faut déposer une demande permis de construire ou bien une déclaration préalable.

	Travaux dispensés de formalités	Travaux soumis à déclaration Préalable (DP)	Travaux soumis à Permis de Construire (PC)	Travaux soumis à Permis de Démolir (PD)
Construction nouvelle si l'emprise au sol et/ou la Surface de Plancher	< 5 m ²	5 m ² < X < 20 m ²	> 20 m ²	
Extension d'une construction existante si l'emprise au sol et/ou la Surface de Plancher	< 5 m ²	5 m ² < X < 40 m ²	> 40 m ²	
Changement de destination des locaux		Sans travaux modifiant la structure porteuse du bâtiment ou les façades	Avec travaux modifiant la structure porteuse du bâtiment ou les façades	
Piscines dont la superficie du bassin (même hors sol)	< 10 m ²	10 m ² < X < 100 m ²	> 100 m ² ou si abri de piscine dont la hauteur > 1,80 m	
Clôtures		X		
Toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment		X		
Ravalement de façade à l'exact identique	X			
Travaux intérieurs (sans changement de destination)	X			
Terrasse de plain-pied	X			
Démolition de tout ou partie d'une construction existante				X

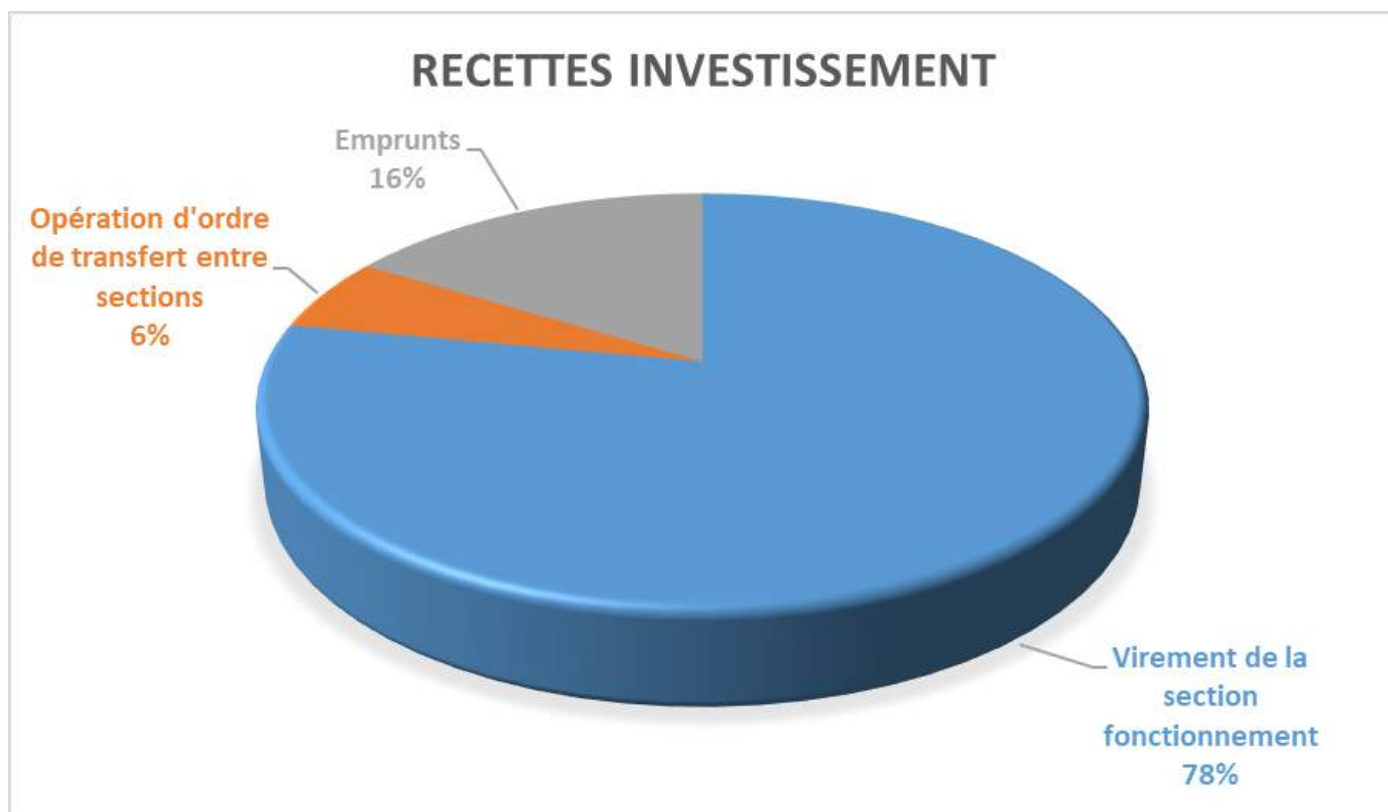
Si la construction d'une surface habitable est supérieure ou égale à 150 m², le recours à un cabinet d'architecte est obligatoire.

Pour tous renseignements d'urbanisme, prendre contact avec l'instructeur du droit des sols au **03.80.27.06.72** ou par **mail : urbanisme@losne.fr**

Les données mentionnées sur cette page reflètent les dépenses et les recettes de la commune arrêtées au mois de novembre. Il y aura peu de changements jusqu'à la clôture du budget début décembre.

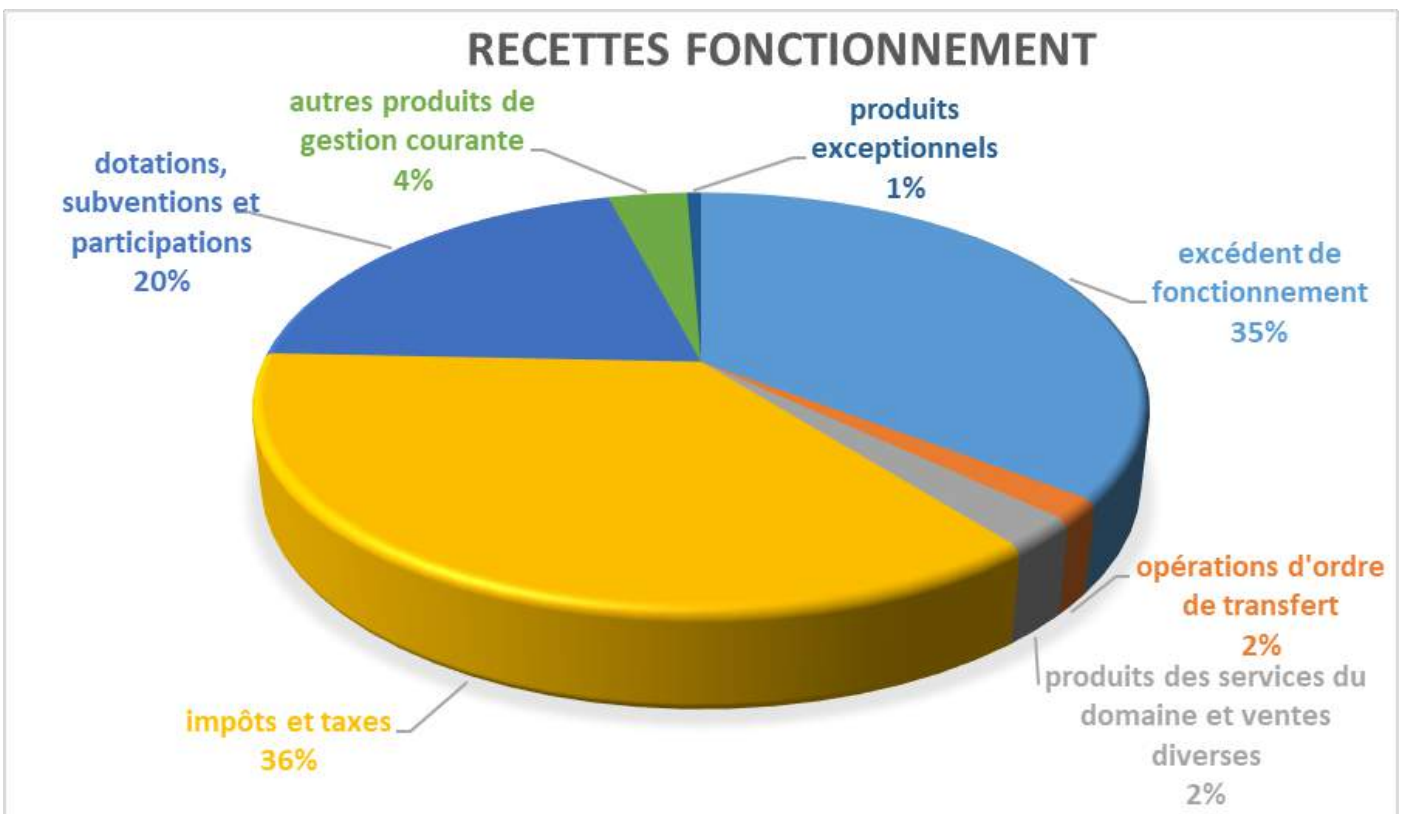
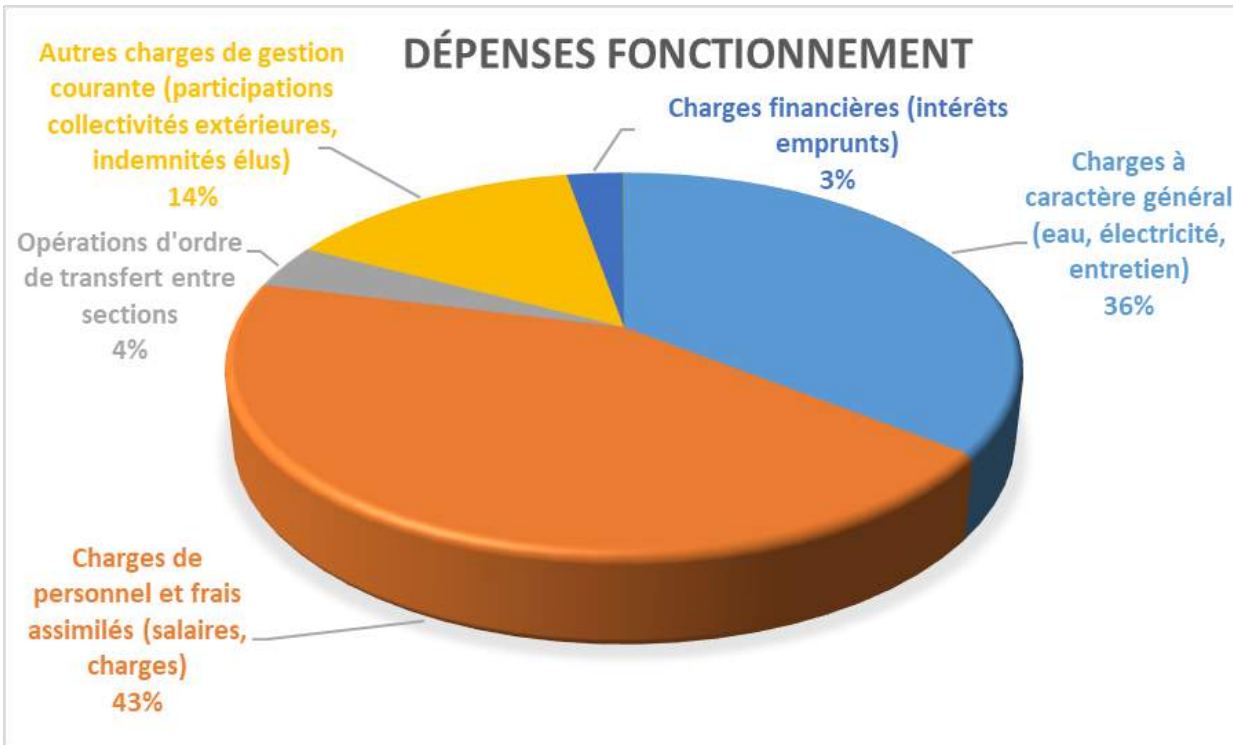


Les dépenses de la section investissement représentent un total de 231 718, 58 € pour un budget voté de 782 243,58 €.



Les recettes d'investissement s'élèvent à 396 066,88 €.

Les **dépenses de fonctionnement** de la commune s'élèvent à 609 649,63 € pour un budget voté de 1 178 413,60 €.



La commune a réalisé 1 179 490,74 € de **recettes en fonctionnement**.

CONFRÉRIE DES AVALANTS NAVIEURS DES CHEMINS D'EAU

Lorsque le lecteur prendra connaissance de ces lignes, notre Confrérie aura effectué son 109^e chapitre où 248 personnes ont reçu la médaille et le diplôme de notre Association de promotion de la voie d'eau, de ses métiers et de ses charmes. 248 personnes pour 109 chapitres, c'est peu, et même très peu comparativement aux chapitres de nos confrères et voisins de la Moutarde de Dijon, ou du Jambon du Morvan, où nous avons pu constater des chapitres de 20 à 30 intronisés, durant deux heures.

Il y a là, une démarche différente de notre part. Pour avoir notre médaille, il faut la mériter. Notre sélection n'est pas sévère, mais elle inclut quelques critères ayant un rapport avec nos buts. Parfois présenté par des élus dans le cadre de leur fonction, par des confrères, ou par un membre du Comité d'Administration, le postulant doit répondre à quelques-uns de ces critères.

Quelques fois, ce sont aussi des personnes qui se reconnaissent dans nos buts et qui souhaitent se joindre à nous. Ils sont les bienvenus. Au lieu de passer quelques secondes à la présentation de l'impétrant, nous prenons le temps de situer le personnage, mettre en avant la partie nous concernant, et l'accueillir dignement.

Ensuite, s'ils le désirent, nos intronisés sont informés de toutes les manifestations que nous organisons, ou auxquelles nous participons, comme par exemple pour 2020 :

- *Vendredi 6 Mars* : **Assemblée générale de notre Confrérie**
- *Samedi 25 et Dimanche 26 Avril* : **participation au Salon Fluvial à Saint Usage / Saint Jean de Losne**
- *Dimanche 10 Mai* : **participation au pardon des Mariniers de Lyon, avec Chapitre de notre Confrérie sur place.**

- *Samedi 23 Mai* : **Rallye-promenade en bateau organisé par notre Confrérie le long des berges de la Saône, découvrant autrement notre patrimoine.**
- *Dimanche 14 Juin* : **Participation au rassemblement des Confréries à Auxonne**
- *Samedi 20 et Dimanche 21 Juin* : **Participation au 50^e Pardon des Mariniers de Saint Jean de Losne, avec chapitre après la messe du dimanche.**
- *Samedi 4 et Dimanche 5 Juillet* : **participation au Pardon des mariners de Longueil-Annel (à confirmer)**
- *Dimanche 6 Décembre* : **Fête de Saint Nicolas en Pays Losnais, organisé par notre Confrérie, avec l'aide d'autres**



associations, de nombreux bénévoles, et des collectivités.

Vous pourrez suivre tous ces événements, et ceux déjà passés, sur notre site internet : www.confrerieavalantsnavieurs.fr

Le Président Daniel Louvet et les membres de notre Confrérie présentent à tous, habitants, commerçants, élus, leurs vœux les meilleurs pour cette année 2020.

N'hésitez pas à nous contacter sur confrerie.avalants.navieurs@gmail.com pour toute question qui concerne notre association créée en 1992 et qui perdure et devra perdurer, peut être avec de

LES RESTOS DU COEUR

« LES RESTOS DU CŒUR », Association Nationale dont l'objet essentiel est l'aide à la personne. Cela se traduit par l'accueil, l'écoute, l'échange et la recherche de solutions possibles, l'orientation, le soutien et l'accompagnement des personnes en grandes difficultés financières et/ou morales.

Au cours de la campagne d'hiver 2018/2019, du 28 Novembre 2018 au 27 Mars 2019, nous avons accueilli **67 familles soit 113 personnes**, ce qui représente **10848 repas équilibrés**.

Pour la campagne d'été (d'avril à ce jour), le centre est resté ouvert sans interruption, nous avons accueilli **55 familles soit 75 personnes**, ce qui représente **12700 repas équilibrés**.

Tout au long de ces deux campagnes, nous avons reçu **une aide substantielle des magasins CASINO de ST JEAN DE LOSNE, INTERMARCHÉ de ST USAGE, COLRUYT de Losne et COLRUYT de Brazey-en-Plaine** ce qui nous a permis de compléter agréablement les repas des bénéficiaires du centre.

Nous remercions **la boulangerie de Losne et celle de St Aubin pour leurs dons de pains**.

Nous avons participé à **la Collecte Nationale de mars 2019**, qui nous a rapporté **2T050 kgs de produits** que nous avons distribués lors de la campagne d'été. Lors de cette collecte, la mairie de Losne a mis à notre disposition un camion avec chauffeur et plusieurs personnes pour nous aider à récupérer les denrées alimentaires et nous les remercions pour cette action.

Nous avons eu cette année, l'aide de certains bénéficiaires et nous les remercions.



La prochaine campagne d'hiver 2019/2020 commencera le 27 Novembre 2019.

Devant l'augmentation sans cesse croissante des bénéficiaires accueillis, nous sommes confronté **à un problème de local devenu trop petit et hors normes**, ce qui nous met dans l'obligation de rechercher un local plus approprié à notre activité. Nous lançons un appel aux municipalités, à la communauté de communes ou toutes autres personnes susceptibles de nous aider dans ce domaine. Nous étudions toutes les propositions.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous aident tout au long de l'année et surtout à tous les bénévoles qui nous accompagnent dans cette aventure.

MEILLEURS VŒUX À TOUS
ET BONNE ANNÉE

CONTACT : Christine ENTAT - Tél : 06 24 67 61 92

LA GAULE DE BELLE DÉFENSE

La Gaule de Belle Défense est une association de pêche qui est composée d'un bureau et de ses adhérents. L'association regroupe environ **1480 adhérents** (toutes cartes confondues), elle gère environ :

- 10 km de rivière sur la « Bièvre » à St USAGE,
- 5 km de rivière sur la vouge à ESBARRES,
- 2.5 km sur le canal de Bourgogne à St USAGE,
- 5 km sur le canal du Rhône au Rhin à St SYMPHORIEN/SAMEREY,
- 10 km sur la SAÔNE et 2 km sur la VIELLE SAÔNE à CHAUGEY.

Tout au long de l'année **différentes organisations, manifestations** ont été programmées (journée entretien, lâcher de truites dans la bièvre et dans la vouge, concours de pêche avec lâcher de truites dans le canal de bourgogne, concours de pêche au coup, concours carnassiers), ces manifestations sont bien entendu reconduites pour 2020.

La pêche est un sport qui peut être pratiqué **par tous, du plus petit au plus grand, des**



méthodes simples et anciennes aux méthodes modernes, du bord ou en barque, de jour comme de nuit*. Notre secteur géographique est situé au cœur d'un réseau hydraulique important, il serait dommage de ne pas en profiter en allant se distraire à la pêche. Sortir un beau brochet, un beau sandre de l'eau ou encore un gros silure ou alors restons modestes, une petite friture, à condition d'être en possession de sa carte de pêche bien sûr... Bonne pêche à tous et à bientôt au bord de l'eau.

LE BUREAU DE LA G.B.D.

**pêche de nuit : seulement pour la pêche de la carpe et sur les parcours réservés à cette pêche.*

CONTACT : M PACOU Jean-Claude
jean-claude.pacou@orange.fr

ASVBD SECTION GYM

La section GYM de l'ASVBD vous accueille désormais dans la nouvelle salle derrière le collège d'Echenon.

Cours adulte à partir de 16 ans :

- Le lundi de 20h15 à 21h15 : abdo-fessiers, step, renfort musculaire avec Jeannine
- Le mardi de 9h15 à 10h15 et de 10h15 à 11h15 : gymnastique douce, maintien en forme avec Christine
- Le mercredi de 18h15 à 19h15 : step, body-sculpt, zen, pilates, zumba avec Carole

- Le jeudi de 17h30 à 18h30 : maintien en forme, relaxation, abdo-fessiers avec Jeannine

Cours enfants :

- Le mercredi de 16h à 17h : gym-danse pour les enfants de 8 ans à 14 ans
- Le mercredi de 17h à 18 h : gymnastique infantine, éveil corporel, notion d'équilibre pour les enfants de 4 ans à 7 ans avec Carole

YOGA

Les cours de yoga se déroulent dans la salle située rue des platanes à Losne (au-dessus de la mairie) **le jeudi de 18h45 à 20h et de 20h à 21h15**. Ce sport peut être pratiqué par tous : travail sur son corps et sa respiration en dosant et en économisant son énergie, relaxation pour arriver à trouver son équilibre, être bien dans son corps et dans sa tête.

Pour nous joindre : 03 80 29 15 86 -
03 80 29 18 66 - 03 80 29 03 33



AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

de la région de St Jean de Losne

Composée de 20 membres actifs, c'est une association dont le but est **de susciter et promouvoir le don de sang**. Elle est une des 2 850 associations affiliées à la FFDSB (Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole) qui compte 750 000 adhérents.

Nous organisons avec l'EFS (Etablissement Français du Sang) **5 à 6 collectes par an** dans les salles polyvalentes de trois communes : **Saint-Jean-de-Losne, Losne et Brazey**. Nos membres gèrent l'accueil des donneurs et servent la collation qui leur est proposée après don.

Notre assemblée générale a lieu tous les ans début mars ; en 2020 ce sera **le 7 mars à la salle des fêtes de Trouhans**. Tous les 14 juin, pour la journée mondiale des donneurs de sang, nous organisons dans un village différent chaque année **une randonnée pédestre d'environ 1 h 30** qui se termine par le pot de l'amitié. Deux de nos membres font de la promotion dans des écoles du canton qui acceptent de les recevoir.

En 2020, **les collectes** se dérouleront les samedis :

- 18 janvier à Brazey,
- 14 mars à St Jean de Losne,
- 9 mai à Losne,
- 18 juillet à St Jean de Losne,
- 12 septembre à Losne
- 14 novembre à Brazey.

Nous espérons vous y accueillir nombreux.

Denis Lapostolle, Président, et les membres de l'amicale présentent aux habitants de Losne leurs meilleurs vœux pour 2020.

CONTACT : amicaledondusang21170@gmail.com



REMUE MENINGES SENIORS

Après les vacances d'été, nous avons repris les réunions qui ont lieu dans la salle située au dessus de la mairie de Losne.

L'association est constituée **de deux groupes très actifs qui se retrouvent deux fois par mois, le mardi après-midi** pour l'un et **le jeudi matin** pour l'autre. Des sujets très variés sont abordés et toujours en lien **avec la mémoire.**

Comme à notre habitude, nous avons tiré les « Rois » et dégusté **la galette le 17 janvier 2019** à la salle des fêtes de Losne. Michel NEVEU, originaire de la commune de SAINT-JEAN-DE-LOSNE, ainsi que son épouse ont animés bénévolement cette fête. Nous les remercions pour cette prestation étonnante et originale.

Le 24 mai 2019, nous nous sommes retrouvés à Beaune pour **visiter le musée de la Moutarderie FALLOT**, qui travaille de façon artisanale et élabore différentes

saveurs de moutarde, que nous avons pris plaisir à déguster sous forme d'amuses bouches. C'est au Cheval Noir que nous avons pris le repas. La journée s'est terminée par une balade en petit train à la découverte de la ville.

Nous remercions **Jean Louis TISSOT** pour l'organisation de cette journée très instructive.

De plus, d'autres projets sont à venir : **ateliers informatique et gym équilibre proposés par la FAPA Séniors 21**, dans le cadre de la prévention de la santé des séniors, organisme nous dépendons pour les formations.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous rejoindre à tous moment, l'association est ouverte à toutes et à tous.

Vous pouvez prendre contact avec :

Mme MINET Jeannette : 03 80 29 05 61

SOLEIL D'AUTOMNE

L'association des aînés « **Les Soleils d'Automne** » se réunit tous les lundis après-midi à partir de 14h00 à la salle des fêtes de Losne autour de jeux **de société - scrabble - tarot - belote - travaux manuels et d'une collation.** Les adhérents partagent ensemble un moment de détente et de convivialité. Nous organisons également **une « petite sortie au restaurant, repas froid »** et pour clôturer l'année **un grand repas de Noël.**

Si vous souhaitez nous rejoindre et un passer un bel après-midi, renseignez-vous auprès de **la Présidente, Mme BONFILS Denise.**
Téléphone : 03 80 39 11 24



L'équipe d'animation vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 !

LA GYM LOSNAISE

Nous sommes **une association dynamique, forte de près de 30 membres**. Nous pratiquons une **activité physique** axée d'une part sur **le cardio** (abdos fessier, ballons, élastiques, baguettes, bâtons, haltères swiss balls, flexoring) et d'autre part, **la pratique douce** (Pilates, zen stretching).



Nous évoluons depuis la rentrée de septembre **les lundis de 18h00 à 19h15** dans la nouvelle salle du DOJO à Echenon et **les jeudis de 14h00 à 15h15** dans la salle des fêtes de Losne.

Nous nous retrouvons également pour quelques moments conviviaux comme **la galette en janvier et le repas de fin d'année fin juin, sans oublier notre assemblée générale fin novembre.**

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!



La Gym losnaise présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2020 à toute la population de Losne!

A LA CROISEE DES FILS

La Présidente et tous les membres de l'association « A la Croisée des Fils » vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020 !

2019 a été une année riche en travaux et nous préparons activement et dans l'enthousiasme **une exposition** qui aura lieu en 2020. Cette année, nous avons participé **au salon « De Fil en Aiguille »** qui s'est tenu à Saint-Jean-de-Losne, lors du weekend des 19 et 20 octobre 2019.

Si vous aimez **broder, tricoter, cartonner et papoter**, vous pouvez nous rejoindre **les jeudis après-midi de 14h00 à 17h30**, dans la salle située au dessus de la Mairie (*sauf périodes de vacances scolaires*). Tout nouveau membre sera accueilli avec plaisir, alors n'hésitez pas !

CONTACT :

Mme DONZEAU (Présidente) : 03 80 29 00 16

Mme DEGRACE (Secrétaire) : 03 80 29 17 78



ASVBD SECTION CANOË KAYAK

L'évènement majeur pour la section Canoë Kayak de l'ASVBD a été l'arrivée de **Mathieu Vieille, nouveau cadre du club** depuis le mois de janvier. Mis à disposition par la communauté de Communes Rives de Saône à 50% de son temps de travail pour l'ASVBD CK, **M. Vieille gère également l'accueil des scolaires du canton** et fait un travail important avec les classes de 6^e et 5^{ème} du collège d'Echenon.

Les résultats sont d'ores et déjà au rendez-vous et l'on voit très bien que les athlètes du club de St-Jean-de-Losne savent s'imposer.



Au niveau régional, chez les poussins, **Charles Bankaert monte sur la troisième marche du podium**. Chez les dames, **Alise Frechou devient championne de Bourgogne** et c'est le cas également de sa sœur **Inès en kayak minime et de Baptiste Ripoché en canoë minime**.

Sur des distances plus courtes, en vitesse, Charles Bankaert renouvelle l'expérience de la montée des marches du podium et repart avec **la médaille d'Or sur le second championnat régional**. Lisa Méot est également sur **la première marche du podium chez les poussines**. En biplace, elle réitère la performance avec sa camarade **Maëlys Lévêque** en franchissant la ligne

d'arrivée en premier. Chez les cadets, ce sont des médailles de bronze qui pendent autour de coup de **Inès Frechou en kayak et Baptiste Ripoché en Canoë**. Dans la catégorie senior, les losnais **Corentin et Gaël Barbe** arrivent à vaincre leurs adversaires en terminant la course la plus redoutée en deuxième position.



Au niveau national, **Pierre et Rémi Boulardot** ont ramené **une médaille d'argent en biplace aux championnats de France de Fond**. Et ils ont gravi une marche de plus, de l'or autour du cou, pour les France de marathon. Leurs podiums aux différents championnats

régionaux semblent évidents mais cela n'en restent pas moins des performances sportives remarquables. Les deux athlètes ne s'arrêtent pas là et ont aussi participé aux **championnats du monde de Stand Up Paddle** qui se déroulaient à Annecy. En monoplace, Rémi est premier de cette compétition mondiale. En équipage Paddle, avec Pierre et Luc Boulardot, ils terminent en seconde position. Et c'est donc des champions du monde que le club accueille entre ses murs.

Grâce à l'ensemble des résultats officiels de course en ligne, **l'ASVBD Canoë Kayak se classe à la 36^{ème} place nationale**, sur 112 clubs, une place très honorable prometteuse pour les années à venir.

CONTACT : asvbd.ck@gmail.com

NUISANCES SONORES



Chacun se doit de respecter la réglementation afin de préserver la qualité de vie de la collectivité. Les travaux de bricolage et de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuse à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies) sont sources de nuisances sonores et doivent être effectués aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Nous rappelons à l'ensemble des habitants qu'il est de leur responsabilité d'entretenir le trottoir devant leur propriété, que cela concerne le déneigement comme le désherbage (arrêté municipal n°2018.37).

La loi s'appliquant à tous, nous vous demandons de n'utiliser que des techniques autorisées (arrachage ou binage). L'utilisation de produits phytosanitaires est strictement interdite.

Ce geste citoyen sera bénéfique pour tous !



BRÛLAGE

Le brûlage des déchets ménagers et déchets verts est interdit toute l'année car il génère des émissions de nombreuses substances toxiques pour l'homme et contribue largement à la dégradation de la qualité de l'air (article 84 du règlement



ABOIEMENTS

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



ACCÈS PLATEFORME DÉCHETS VERTS

Les clés permettant d'accéder à la plate-forme de déchets verts située sur la commune sont à récupérer au service environnement de la Communauté de Communes Rives de Saône situé à Echenon, rue du Cosec.



Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.



COLLECTE DÉCHETS

- ♦ Poubelles grises : le jeudi pour Losne et le vendredi pour Chaugey et Maison-Dieu.
- ♦ Poubelles jaunes : le mardi en semaine paire.

Pour une commune propre merci de ne pas laisser vos poubelles sur la voie publique en dehors du temps de collecte.

Remarque : En cas de jour férié tombant sur le jour de la collecte, vous pourrez sortir votre bac gris sur la semaine précédant ou suivant le jour férié.

Pour toute information complémentaire, contacter le service déchets de la Communauté de Communes Rives de Saône au numéro vert suivant : **0-805-800-346** ou par mail à l'adresse suivante :





2020

TOUS LES 1^{ERS} MERCREDI DU
MOIS (sauf jours fériés)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Les objets acceptés :

- ◆ Mobilier (table, chaise, armoire,)
- ◆ Matelas & sommiers
- ◆ Appareils de gros électroménager (four, frigo, etc.)

Objets refusés :

- ◆ Cartons divers, palettes, vaisselles
- ◆ Appareils sanitaires (baignoire, lavabo, WC)
- ◆ Appareils de production d'eau chaude (chauffe-eau, ...)
- ◆ Petits objets divers (jouets, luminaires)
- ◆ Pneus, gravats, anciennes clôtures (grillages, fil de fer, ...)
- ◆ Bouteilles de gaz
- ◆ Véhicules divers (carcasses, vélo, ...)
- ◆ Déchets verts (tailles de haies, ...)
- ◆ Ordures ménagères
- ◆ Bidons/récipients contenant des produits spéciaux (peintures, solvants, ...)
- ◆ Batteries auto, produits contenant de l'amiante, produits radioactifs

- 7 janvier 2020 : Chaugéy
- 5 février 2020 : Losne
- 4 mars 2020 : Maison-Dieu
- 1 avril 2020 : Chaugéy
- 6 mai 2020 : Losne
- 3 juin 2020 : Maison-Dieu
- 1 juillet 2020 : Chaugéy
- 5 août 2020 : Losne
- 2 septembre 2020 : Maison-Dieu
- 7 octobre 2020 : Chaugéy



Horaires d'ouverture des 5 déchèteries communautaires :

	Déchèterie	Lundi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
ETE (du 01/04 au 31/10)	SEURRE	14 h – 18 h	14 h – 18 h	14 h – 18 h	9 h – 12 h 14 h – 18 h	9 h – 12 h 14 h – 18 h
	AUVILLARS-SUR-SAONE		14 h – 18 h			9 h – 12 h 14 h – 18 h
	LAPERRIERE-SUR-SAONE		14 h – 18 h			9 h – 12 h 14 h – 18 h
	ST USAGE	14 h – 18 h	14 h – 18 h	14 h – 18 h	9 h – 12 h 14 h – 18 h	9 h – 12 h 14 h – 18 h
	BRAZEY-EN-PLAINE	14 h – 18 h	9 h – 12 h		9 h – 12 h 14 h – 18 h	9 h – 12 h 14 h – 18 h
HIVER (du 01/11 au 31/03)	SEURRE	14 h – 17 h	14 h – 17 h	14 h – 17 h	14 h – 17 h	9 h – 12 h 14 h – 17 h
	AUVILLARS-SUR-SAONE		14 h – 17 h			9 h – 12 h 14 h – 17 h
	LAPERRIERE-SUR-SAONE		14 h – 17 h			9 h – 12 h 14 h – 17 h
	ST USAGE	14 h – 17 h	14 h – 17 h	14 h – 17 h	14 h – 17 h	9 h – 12 h 14 h – 17 h
	BRAZEY-EN-PLAINE	14 h – 17 h	9 h – 12 h		9 h – 12 h	9 h – 12 h 14 h – 17 h

Ecoles - Collège

Ecole maternelle : 03.80.39.23.53

Ecole primaire : 03.80.29.12.16

Collège des hautes pailles : 03.80.27.02.00

Assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles de la commune est consultable en mairie et sur notre site internet.

Relais Assistante Maternelle

Téléphone : 03.80.79.00.82

Un atelier « Chante-moi une histoire » est proposé le jeudi matin à la salle des fêtes de Losne de 09h30 à 11h00 .

Le planning des autres ateliers et animations est à consulter sur le site de la Communauté de Communes Rives de Saône : <http://www.rivesdesaone.fr>

Périscolaire

Situé au 1er étage de l'école maternelle le périscolaire accueille les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 14 ans.

Horaires d'ouverture :

- le matin de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école
- le soir après la classe jusqu'à 18h30

La restauration du midi s'effectue à la salle des fêtes de Losne.

Pour les inscriptions, contacter le Service Enfance Jeunesse - Maison des enfants situé à Saint-Usage, 4 Place du 8 mai.

Téléphone : 03.80.77.92.72



La chorale "**Envoyez la musique**" a, comme chaque année, organisé quelques manifestations :

- * **La galette** a eu lieu le 23 janvier et notre repas dansant s'est déroulé le 06 avril au soir.
- * Le 15 mai à 18 h 00 a eu lieu **l'assemblée générale**. Le bureau a été reconduit pour une année.

L'assemblée fut suivie du traditionnel repas.

- * L'année s'est finie le 12 juin avec **le repas partagé de fin d'année**.
- * Après l'été, la chorale a repris ses répétitions **le mercredi 25 septembre**.

C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que nous nous retrouvons tous **les mercredis de 17 h 45 à 19 h 15 à la salle des fêtes de LOSNE**, sous la direction de **Mme Chantal MEUNIER**, responsable des chants. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

ENVOYEZ LA MUSIQUE



Pour plus de renseignement vous pouvez prendre contact avec **Mme Chantal MEUNIER** au **03.80.39.28.30** ou alors venir directement à la salle des fêtes, le mercredi, lors de nos répétitions. Vous y serez les bienvenus.

*La Chorale "Envoyez la musique" présente
à toutes et à tous ses meilleurs vœux
pour 2020 !*

POMPIERS

Le centre de Première Intervention de Losne dirigé par le **lieutenant Rudy AURAY** et le **conseil municipal** saluent l'arrivée de Virginie CHAVENTON qui a intégré le corps des pompiers volontaires depuis le 1^{er} Octobre 2019.

Le CPI est désormais représenté par **7 pompiers** mais recherche d'autres personnes intéressées pour augmenter les effectifs.

Renseignements auprès de la mairie.



ECOLE DE MUSIQUE RIVES DE SAÔNE

L'école de musique s'adresse **à tout public, aux jeunes enfants à partir de 2 ans et aux adolescents en priorité**, mais également aux adultes. Elle sensibilise, puis forme à l'apprentissage de la musique, jusqu'à progressivement permettre aux élèves d'être autonomes dans leur pratique amateur. L'école de musique s'ouvre également **à de nouvelles disciplines** (ouverture de la classe de nyckelharpa) **et de nouvelles expériences** (projet autour de l'orgue de Pagny la Ville).

En juin dernier, une **initiation au Soundpainting** a été offerte aux élèves de tous les niveaux/âges et professeurs de l'école de musique avec Nicolas WOILLARD.



Le soundpainting est un langage de signes inventé par l'Américain Walter THOMPSON qui permet d'improviser en temps réel autour d'un chef « signeur ». Cette très belle et riche expérience a eu beaucoup de succès et sera reconduite durant l'année scolaire.



MANIFESTATIONS 2019-2020

1) Les auditions publiques de Noël

Samedi 14 décembre à Brazey-en-Plaine : plusieurs petites manifestations publiques ont été l'occasion pour les élèves de restituer le travail du premier trimestre devant les parents et amis

2) Les auditions publiques de printemps (2020)

Un grand voyage musical à travers le monde et les époques différentes sera proposé lors de ces différentes manifestations :

- ◆ Samedi 21 mars à Losne
- ◆ Samedi 28 mars à Seurre
- ◆ Samedi 4 avril et dimanche 5 avril à BROIN

CONTACT : Marie Cécile Thiebergien, directrice de l'école de musique
06 45 69 43 80

Tout renseignement sur le site communautaire :
<https://www.rivesdesaone.fr/musique-et-culture>

Le Comité des Fêtes de Losne, au cours de cette année 2019, a eu comme toujours **beaucoup d'activités** au profit des habitants de la commune et des villages voisins; Beaucoup de satisfactions mais aussi quelques désillusions ...

Sans faire un bilan complet des manifestations, il faut cependant mettre en lumière quelques-unes de ces manifestations :

- Tout d'abord, les **séances de cinéma** dont le point de projection se situe dans le peloton de tête du plan départemental, sont très appréciées.
- **Les cours d'anglais** remportent également un franc succès ainsi que **les randonnées mensuelles et occasionnelles, les activités au profit du téléthon, les sorties à la journée et la kermesse du 14 juillet**, en collaboration avec la municipalité,

COMITE DES FETES

clôturée par un feu d'artifice sur fond musical.

- A noter également l'organisation **d'une soirée pour la fête de la musique** avec quelques ajustements à réaliser afin de toucher un public plus large.
- Le constat est plus décevant en ce qui concerne les thés dansants, la question de leur avenir est posée.

Pour l'année 2020, **pas de changements importants envisagés**. Le programme et les dates ne sont pas encore arrêtés. Une réflexion est toujours en cours pour les sorties et les spectacles.

Comme chaque année, nous comptons sur **la participation du plus grand nombre lors de nos manifestations** et nous sommes toujours **à la recherche de bénévoles** pour renforcer l'équipe actuelle. Nous souhaitons également améliorer la promotion de nos activités et manifestations.



L'ASUJL a effectué une **belle saison sportive pour la saison 2018-2019** avec des résultats honorables pour **l'équipe A qui va finir 4ème en régionale 3 et l'équipe B en 3ème de départemental 2**. De plus, ces deux équipes ont réalisé des bons parcours en coupe de France et coupe de Côte-d'Or.

A côté de cela, le club a effectué un investissement important en permettant la **formation de trois brevets Moniteur Football**. Ainsi, **Jérémy ENTAT**, jeune apprenti, **Yohan HUOT MARCHAND**, arbitre du club et **Alain LEBEAULT**, responsable sénior, sont devenus des éducateurs fédéraux permettant au club d'évoluer au niveau régional et de continuer un encadrement de qualité aux jeunes et seniors.

Le club a permis à **Hugo JANOT** de devenir arbitre à 16 ans. Ce jeune montre beaucoup de détermination et nous devons l'encourager dans cette passion qui n'est pas toujours facile.

Deux évènements importants ont animé la vie du club :

- **Les 50 ans du club**, avec une kermesse ouverte dès le matin pour permettre aux jeunes ainsi qu'aux parents de s'amuser sur des activités autour du foot. Le bubble foot ayant fait fureur ! Une exposition retraçant la vie du club a été réalisée dans les vestiaires. Les anciens ont ainsi pu évoquer leurs différents exploits et relater de bons souvenirs communs. Un discours a marqué la fin de la journée avant le repas dansant qui a accueilli près de 320 personnes.

Domage que la pluie se soit invitée à la fête !

- Le deuxième temps fort fut le **DFCO TOUR, avec 250 jeunes des alentours** (dont 80 jeunes du club), qui ont pu travailler à travers des ateliers techniques avec les joueuses féminines et les joueurs masculins du DFCO, **27 professionnels** étaient présents **au stade de Maison Dieu le mercredi 13 novembre** ainsi que le staff technique. Les jeunes ont été récompensés par le DFCO, chaque enfant ayant reçu **un sac avec des cadeaux et une entrée pour un match de ligue 1**. Une séance de dédicaces a été mise en place.

Nous remercions les communes pour leur soutien, en particulier la commune de Losne, avec laquelle nous avons des projets pour la saison à venir. Nous espérons que nous pourrons mener à bien ces projets pour gérer au mieux nos effectifs qui sont toujours aussi importants (nous avons engagé 4 équipes seniors pour la saison 2019-2020).

Si vous êtes intéressés par **le football féminin**, venez **au stade de Maison-Dieu les lundis de 19h00 à 20h30** rencontrer les joueuses de l'éducateur Pierre Emmanuel François.

Sans oublier de venir aussi soutenir nos équipes au stade de Maison-Dieu **les dimanches après-midi**.

Cordialement

Le Comité de



l'ASUJL



Un club de handball structuré dans notre canton, c'est ce qu'offre à ses habitants le **Handball Club Intercommunal de la Saône (HBCIS)**, association sportive qui a été créée en 2000 et qui vient de fêter ses **19 années d'existence**.

Un peu moins de **170 licenciés** (56 filles et 110 garçons) de différentes catégories se répartissent en **12 équipes**.

A noter cette année, la création d'une activité Baby-hand (de 3 à 6 ans). Cette structure est dirigée par un Comité Directeur et un bureau composé de 16 dirigeants parfois diplômés.

Le club est engagé dans **les Championnats Départementaux et Régionaux**. Tournois de mini-hand pour les plus jeunes et des matchs amicaux.

Des stages sont également organisés durant les vacances scolaires ainsi **qu'une formation interne pour l'arbitrage**.

Différentes manifestations extra sportives réparties tout au long de l'année sont organisées par le HBCIS : **loto, repas dansant, vide-grenier ainsi que des tournois ponctuant la fin de saison**.

Nous souhaitons par la pratique du handball, **développer l'esprit sportif et l'accès au sport pour tous les enfants et adolescents** (filles et garçons) de notre région. Offrir des perspectives **de civilité** au travers des stages d'arbitrage dans toutes les catégories d'âges.

Faire découvrir toutes les facettes de ce sport ainsi que l'activité d'entraîneur à des adolescents aptes plus tard à encadrer les

HBCIS

plus jeunes, à l'occasion d'entraînement et de match.

Rappelons que **la pratique du sport favorise la mixité entre les différentes communautés et milieux sociaux vivant dans notre région**. Pour la saison prochaine, nous sommes toujours **en recherche d'adultes destinés à encadrer nos équipes de jeunes**, les entraîner et les suivre à l'occasion des matchs et des tournois.

Chaque licencié reçoit en dotation **un tee-shirt d'échauffement** compris dans le prix de sa licence.

CHÈQUES VACANCES / COUPONS SPORT : les chèques vacances distribués par les entreprises sont toujours **valables pour le paiement de la cotisation ainsi que les coupons sport**. Nous prenons aussi **les aides aux loisirs** de la **CAF**. Pour les aides, au niveau des comités d'entreprises, ne pas oublier de les mettre avec la licence pour qu'ils soient repris par nos soins.

Nous reconduisons **nos manifestations habituelles et bien sûr l'assemblée générale pour conclure l'année sportive**. Avec les licences, il y a toujours le short et les chaussettes pour les matchs officiels. Il est à noter que le club en prend une partie à sa charge.

CONTACTS :

Président : M ROUSSIOT Jimmy
jimmy.roussiot@live.fr—06.50.17.77.81

Autre contact : M MERY Christian
christianmery@wanadoo.fr—06.09.53.67.26

Informations sur le site internet du club :
<https://www.hbcis-handball.com/>

EVENEMENTS :

- **VIDE-GRENIER : 21 juin 2020**
- **LOTO : 29 mars 2020**

ASVBD JUDO

Club sportif communautaire par excellence, l'ASVBD JUDO évolue dorénavant, dans des locaux flambants neufs, pour le plaisir de tous !

Club rural de plus de 220 licenciés venant de 41 communes, en progression depuis 2016, répartis sur deux surfaces d'entraînement, l'une à Echenon et l'autre à Seurre; celui-ci propose chaque semaine des cours d'éveil-judo, de Judo, de Ju-Jitsu, de Taïso à différents degrés de maîtrise.

L'encadrement technique est assuré par Jean-Philippe DELARUE, professeur, salarié à temps plein du club, personne qualifiée, brevetée d'Etat, ceinture noire 5^e dan, juge régional et éducateur spécialisé de profession.

Une activité adaptée à chacun

La politique sportive du club « **JUDO POUR TOUS** » permet de proposer différentes activités sportives liées au judo et qui restent adaptées à chacun.

Nos deux spécificités :

- **L'ÉVEIL JUDO** où l'accueil se fait dès 3 ans et jusqu'à 5 ans

Activité ludique, variée et attrayante ! L'éveil judo respecte le développement de l'enfant et le favorise en lui permettant de satisfaire son besoin de se réaliser seul, de coopérer et de s'opposer. Il renforce les règles de savoir vivre en groupe, préfigurant au code moral du judo et à ses valeurs éducatives.

- **Le TAÏSO** à partir de 15 ans et sans limite d'âge !

L'activité Taïso s'oriente dans une approche GYM, FORME, SANTE et PLAISIR (élastibands, ballon lesté, corde à sauter, ballon pilate et bâton), en vue d'améliorer l'endurance cardio-vasculaire, le renforcement musculaire, les étirements et assouplissements puis relaxation pour une bonne récupération. Pour des adultes qui n'ont jamais pratiqué le

judo et qui souhaitent avoir une activité physique simple mais efficace, on y prend beaucoup de plaisir ! L'activité est enrichie en self-défense dans le cours à Echenon.

L'activité phare, ce pourquoi le club existe

Le Judo de loisir et de compétition à partir de 6 ans et sans limite d'âge : Activité de détente et de plaisir, de défense ou de compétition (mise en place de groupes sportifs prépa-compétition pour les poussins / benjamins / minimes / cadets).

Le Judo Ju-Jitsu pour les ados et adultes débutants et confirmés : c'est une méthode de défense efficace alliant les techniques de judo aux atémis (ou coups). La pratique est sans danger, elle joint l'utile à l'agréable, dans une ambiance conviviale !

POUSSEZ LA PORTE DES DOJOS : Il n'est jamais trop tard, les inscriptions se font tout au long de l'année, à Echenon (nouveau complexe sportif derrière le Collège et le Cosec) et à Seurre (salle omnisports rue de la perche à l'oiseau) aux horaires des cours. Une séance d'essai gratuite vous sera accordée si vous hésitez encore, ainsi que des facilités de paiement.

Pour en savoir plus, visitez notre [site internet www.asvbdjudo21.com](http://www.asvbdjudo21.com) et notre [page Facebook](#).

N'hésitez pas à nous rejoindre, sur le tatami, avec ou sans enfants, ou au sein du bureau !

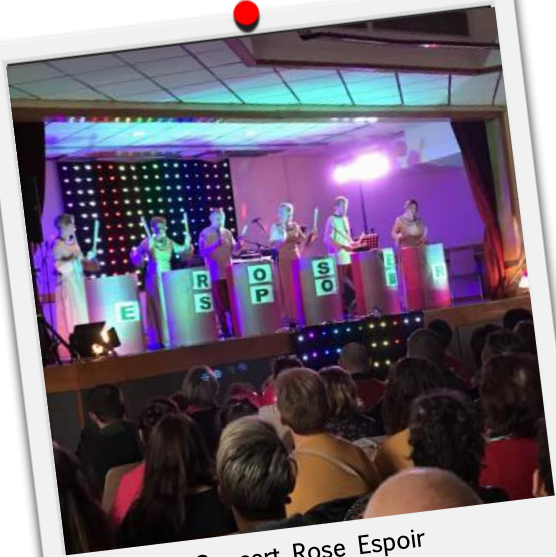
Nous recherchons également des sponsors nécessaires à notre devenir ...

Nous tenons à remercier par le biais de ce bulletin, la commune de Losne et ses élu(e)s pour leur implication et leur soutien à notre section JUD, sachant qu'un nombre important de losnais(es) sont licencié(e)s au club.

L'ensemble du bureau et son professeur présentent à l'ensemble des habitants de la



14 juillet 2019— on ressort les jeux !



Concert Rose Espoir



Départ d'Emilie LABRUERE



Inauguration de l'aire de covoiturage



Arrivée des fleurs



Signalétique pour notre CPI



Galette des aînés



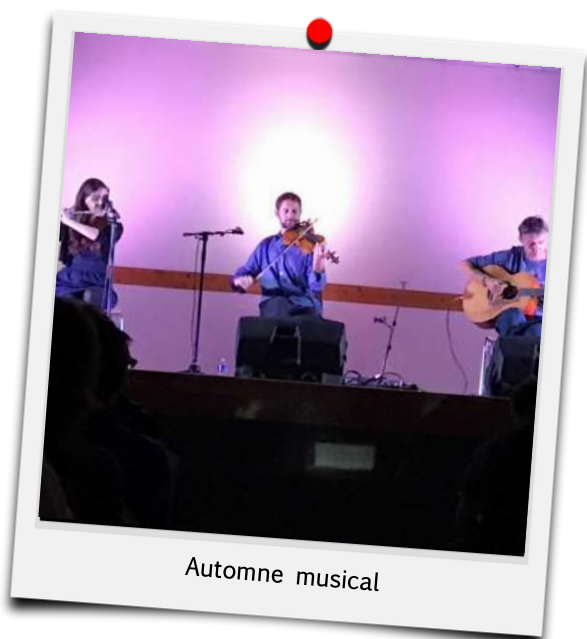
Cérémonie du 8 mai



Préparation feu artifice 14 Juillet



Cérémonie des bombardés



Automne musical



Travaux eau potable

SARL NICOLAS BLANC

SARL Nicolas Blanc spécialisé dans **les travaux de revêtement des sols et des murs.**

Mr Blanc originaire de St Symphorien sur Saône a débuté son activité en Janvier 2019. Installé à Losne, il met en pratique toute son expérience et son savoir faire au service de ses clients.

La SARL Nicolas Blanc vous propose **la réalisation de chape fluide et traditionnelle, la pose de carrelages, faïences et pierres tous formats ainsi que les douches italiennes en neuf et rénovation.** L'entreprise se déplace dans la Côte d'Or, Saône et Loire et le Jura. Tous devis est gratuit.



SARL DAMIEN LASSAGNE



Situé au 2 chemin Pierre Louhet à Losne (Chaugey), je suis électricien avec **20 ans d'expérience** à mon actif. Je vous propose mes services dans les domaines de **l'électricité, de la ventilation et du chauffage.** Je suis également spécialisé dans **la rénovation.**

Si vous avez besoin d'un devis, d'un dépannage ou de conseils, n'hésitez pas à me contacter au **06.84.50.93.49.**

VAGABONDO

Le bateau promenade Vagabondo vous propose des balades ou des croisières avec ou sans repas.

L'espace peut aussi être privatisé pour toutes fêtes, tout au long de l'année, avec une salle chauffée pour votre confort.

LOUVET Pascal - SAUCONNA RIVER

15 Rue de Seurre 21 170 LOSNE
+33 7 69 76 26 97

Mail : Bateau.vagabondo@orange.fr

Facebook : [vagabondo.sauconna.river](https://www.facebook.com/vagabondo.sauconna.river)

<https://bateau-promenades-vagabondo.business.site>





Aliadys est **une maison de création et d'édition de jeux de société losnaise** créée en 2018 par deux amis d'enfance autour d'une passion commune.

C'est l'auteur de l'équipe, **Kara**, qui s'occupe de **la conception des jeux, mécaniques, thème, matériel**. Tout cela avec l'aide de **Yoann qui vient compléter le duo en supportant les casquettes de community manager et responsable commercial**.



La sortie **d'un deuxième jeu en septembre 2019, Allégeance**, montre cette volonté de développer plusieurs gammes de jeux pour toucher tous les publics. L'expérience acquise au fil des mois a permis de s'entourer au mieux pour ce deuxième opus : illustrateur de renom et écrivaine de talent ont su donner vie à un univers créé de toutes pièces. Allégeance, s'adresse à un **public expérimenté**, des joueurs qui ont l'habitude de mécaniques plus travaillées. Il diffère en cela du premier, **Scripta**, qui s'adressait à **tous les publics et notamment**

aux familles avec des mécaniques plus rapides et faciles d'apprentissage.

En accord avec des convictions affirmées, le choix a été fait de **produire les jeux en Europe, et le plus possible en France**. Cette volonté de faire du local s'accompagne également d'une démarche de **réduction des matières plastiques** en limitant, par exemple, le matériel à de simples cartes ou en privilégiant des matériaux tels que le bois pour les autres éléments de jeu (dés, pions, etc.).



Cette aventure n'en est qu'à ses débuts et de nombreux projets sont à venir...

N'hésitez pas à suivre Aliadys sur Facebook et Instagram ou à prendre contact : contact@aliadys.com

DOUCEUR D'UNE PATTE

Educatrice spécialisée, j'ai décidé en 2018 de me former en **médiation animale** en dehors de mon activité de salariée. La médiation animale est une **approche qui facilite le bien-être d'une personne ou d'un groupe grâce à l'interaction produite par l'animal.**

J'interviens avec mes animaux auprès de toute personne ou groupe souhaitant être soutenus dans des fragilités ou des troubles, en individuel ou en groupe. Je me déplace sur les structures ou au domicile des personnes, dans l'idée de travailler des objectifs individuels et de bien-être par le biais de mon intervention et de la relation avec l'animal.

Je mène également des animations à visées pédagogiques dans les établissements accueillant du public et souhaitant travailler autour des animaux : maisons de retraite, école, crèche, foyer de vie...

Cette année, j'ai eu la chance d'intervenir auprès de l'école maternelle de notre commune afin de leur faire découvrir les petits animaux tels que le lapin et le cochon d'inde, mais aussi apprendre aux plus grands l'approche du chien et permettre une rencontre avec une chèvre naine.



Vous pouvez suivre mon activité par le biais de ma **page Facebook « La douceur d'une patte—zoothérapie »**. Je reste disponible pour plus d'informations, pour échanger autour de projets individuels ou collectifs par mail **douceurdunepatte@gmail.com** ou par téléphone au **06.20.50.91.30**.

Vous pouvez également consulter mon site internet :

<https://douceurdunepatte.wixsite.com/ladouceurdunepatte> où mon activité est présentée.

Virginie GLOVER CHAVENTON

DAVID DELOGE MAÇONNERIE

Depuis le 1er septembre 2019, l'entreprise David DELOGE Maçonnerie s'est installée sur la commune de Losne. **Ancien salarié de la société BOS FRERES**, David DELOGE a débuté son activité en **auto-entrepreneur** suite à la cessation d'activité du gérant de l'entreprise BOS.

L'entreprise David DELOGE Maçonnerie réalise tous travaux de **maçonnerie générale** dans le neuf et/ou rénovation mais aussi la **pose de placoplâtre**.

Fort de son expérience, David DELOGE Maçonnerie vous conseillera sur vos futurs travaux, répondra à vos attentes et à vos demandes.

Pour tous renseignements ou réalisations de travaux de maçonnerie générale, contacter :

David DELOGE Maçonnerie au **06.36.19.33.64**

ALIMENTATION

SUPERMARCHÉ COLRUYT	Rue Nationale	03 80 39 25 71
BOULANGERIE LA FOURNÉE LOSNOISE	4 rue Nationale	03 80 29 03 92
DEMANGE JOËL (GROSSISTE BOISSONS)	7 route de Dôle	03 80 27 09 27
EARL DE LA BORDE MARTENNE (VENTE DE	Lieu-dit la Borde Martène	06 07 51 03 39

BEAUTE ET BIEN-ÊTRE

ZE STYL' (COIFFEUR)	17 rue Nationale	03 80 29 01 46
LD' COIF (COIFFEUR)	22 rue Nationale	03 80 73 35 46

PRESSE / EDITION / IMPRIMERIE

TABAC LEBLANC-MORATIN (TABAC, LOTO, PRESSE)	Rue Nationale	03 80 39 23 48
PUBLIFIL (SÉRIGRAPHIE PLASTIQUE)	5 rue Nationale	03 80 77 93 27

FLEURS ET JARDINS

CÔTÉ JARDIN (DÉCORATION - FLEURS)	10 rue Nationale	03 80 39 28 12
-----------------------------------	------------------	----------------

TAXIS

LOSNE AMBULANCES (AMBULANCES ET VSL)	21 rue Nationale	09 74 56 11 35
MOULLET CATHERINE	17 B Quai National 21170 SAINT-JEAN-DE-LOSNE	03 80 29 08 33

AUBERGE DE LA MARINE	1 quai de la Hutte	03 80 27 03 27
AUBERGE DU PARADIS	17 route de Dôle	03 80 29 07 33
PIZZA JJ	Vendredi soir : place du 8 mai 1945	06 07 78 03 42
GÎTE « LE MEIX AUX RENARDS »	69 rue de la Saône	06 64 87 73 02

HABITATION

MB BOIS CRÉATION (MENUISIER)	46 route de Dole	06 70 18 40 67 03 80 79 22 09
TOIT ET BOIS (COUVERTURE, ZINGUERIE, CHARPENTIER)	27 route de Dole	03 80 39 22 55
BATINOVA (PEINTURE EXTÉRIEURE, EN-DUITS, TRAVAUX D'ISOLATION, PLÂTRERIE D'INTÉRIEUR)	13 rue des Platanes	03 80 39 23 34
BERNARD DAMIEN (PLÂTRIER-PEINTRE)	27 rue de la Saône	03 45 18 25 50 06 72 96 56 33
ALTAY FAÇADE	2 rue du Pontreux	06 18 43 46 95
ACB (CHAUFFAGISTE - FRIGORISTE)	36 rue du Paradis	03 80 29 07 60 06 24 13 06 66
ETS LALVEE (POSE DE FENÊTRES DE TOIT)	7 rue du Closeau	06 65 09 39 23
CHAVENTON BATI'		06 23 88 84 44 chaventon.bati@laposte.net
SARL DAMIEN LASSAGNE (ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE)	2 chemin Pierre Louhet	06 84 50 93 49
MKG PLATRERIE	3 place du 8 mai 1945	06 60 36 43 60 mkgplatrerie@gmail.com
DAVID DELOGE MAÇONNERIE		06.36.19.33.64

TRAVAUX PUBLICS

DL ÉQUIPEMENT	5 rue du Faubourg	03 80 29 07 87
MAGNIN TP (TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS HY- DRAULIQUES)	9 rue de Seurre	03 80 29 14 67

GARAGISTES

GARAGE NATIONAL	56 bis rue de la Saône	03 80 46 95 91 06 24 26 38 50
EURL AUGER AUTOS	48 rue de la Saône	06 59 74 73 12

AUTRES COMMERCES ET ENTREPRISES

ETS DEBROYE APICULTEUR	25 rue de Seurre	03 80 29 17 62
ANGEL'HORSES (PENSION - ÉLEVAGE)	36 rue du Paradis	06 75 22 65 73
JEANNIARD STÉPHANE (VENTE DE	15 rue des Lilas	06 50 27 43 39
BACHE & GROMIT (FABRICATION ET	13 Quai de la Hutte	03 80 29 10 92
SOCIÉTÉ ALIADYS (MAISON DE CRÉA- TION ET ÉDITION DE JEUX DE SOCIÉ- TÉ)	3 impasse du Paradis	contact@aliadys.com
STÉPHANIE SAUVAIN (PSYCHOLOGUE)	19 impasse du Paradis	06 62 09 21 94 ssauvain.psy@gmail.com
"DOUCEUR D'UNE PATTE" VIRGINIE GLOVER-CHAVENTON		06 20 50 91 30 douceurdunepatte@gmail.com

CONNAISSEZ-VOUS
VOTRE COMMUNE ?



Réponses : a) Mairie ; b) Pont du portreux ; c) Asile de Chaugay ; d) Château de Maison-Dieu

LE JEU CHEZ L'ENFANT

Jouer c'est amusant mais c'est également une activité essentielle ! L'enfant a besoin de jouer pour découvrir, comprendre le monde qui l'entoure et se développer. Le jeu est un peu le travail de l'enfant.

LES EFFETS POSITIFS

Dès son plus jeune âge, le jeu permet à l'enfant d'apprendre dans le plaisir et il favorise son développement.

→ Le développement moteur et sensoriel

Quand un bébé s'amuse, il prend et manipule les objets, il les regarde, les porte à sa bouche. C'est ainsi qu'il découvre les formes, les textures, les couleurs, les sons et les goûts. En grandissant, il va se déplacer, courir, sauter, faire des culbutes et lancer un ballon.

Quand un enfant joue, tous ses sens sont en éveil et son cerveau travaille fort pour enregistrer des connaissances.

→ Le développement intellectuel

Le jeu développe la pensée et la capacité à résoudre des problèmes. Par exemple, quand un bébé s'amuse à faire des sons avec des objets ou à faire tomber des objets à répétition, il comprend petit à petit que son geste donne un résultat. Le jeu favorise aussi la créativité et l'imagination. Par exemple lorsque l'enfant invente des histoires avec ses figurines ou ses peluches.

→ Le développement social

Jouer permet à l'enfant d'apprendre à vivre avec les autres. Quand il joue avec d'autres enfants, il va ainsi apprendre à partager, à attendre son tour et à faire des compromis.

→ Le développement de son langage

Quand il joue, l'enfant apprend de nouveaux mots et il exprime ses idées. Son but est de se faire comprendre.

Jouer est une activité naturelle pour un enfant. Cependant, il peut arriver qu'un tout-petit manque de temps pour s'amuser parce que, souvent, l'horaire très organisé des familles laisse peu de place au jeu.

COMMENT FAVORISER LE JEU AU QUOTIDIEN AVEC VOTRE ENFANT ?

Donnez le plus souvent possible l'occasion à votre enfant de jouer et laissez-lui le temps de le faire sans



l'interrompre.

- *Mettez à sa disposition des jouets et des accessoires variés avec lesquels il peut s'amuser*

(ex. : tapis d'éveil, cubes, blocs, ballons, pâte à modeler, figurines, vaisselle en plastique, boîtes de carton, coussins, petites voitures, déguisements, etc.).

- *Proposez à votre enfant différentes activités à différents endroits pour lui donner la chance de jouer de plusieurs façons* (ex. :

jouer dans le sable, jouer dans la neige, jouer avec d'autres enfants, faire du bricolage, faire de la musique, danser, se déguiser, etc.).

- *Allez souvent dehors avec votre enfant.* Quand il joue à l'extérieur, les enfants bougent plus, ils prennent de petits risques, relèvent des défis et gagnent de l'assurance.

- *Laissez votre enfant jouer librement seul ou avec d'autres enfants.* Lorsqu'il décide à quoi il veut jouer et comment il veut jouer, il développe sa créativité et sa capacité à résoudre des problèmes.

- *Évitez d'imposer vos règles quand vous jouez avec votre enfant.* Quand vous le

MATELOTES DES LOSNAIS		RIDE OU LEVÉE		BOÎTE DE CHAMPI- GNONS		PIÈCES DE CHARPENTE	
SE RENDENT AU DÉPART		ORTULAN OU ARISTIDE		DOCTE		COMPLÈMENT DE SALAIRE	
						6	
TE SOULAGERAS							SA COURSE FINIT A CHAUGEY
PRÉCÉDA L'EURO				8			
	1		UTILE A GAUCHE		COURT FLEUVE DE FRANCE		
BIEN ÉLEVÉS					PRONOM		
L'ÉTANG DE MON COEUR	2					NE PEUT PAS NOUS LACHER LA GRAPPE	
		9					
NOTE					PLAISIR DE CINÉPHILE		
PLIS QUI SE REPASSENT			VIEUX MILIEU		DONNE DU CRÉDIT		7
		TRUMP LES DRIVE					
						3	
POINT FRÈLE			ENFUMÉ				KIF KIF
				4	L'EFFET D'HIVER		
						10	

Retrouvez la belle mystérieuse : elle baigne l'île Rollet

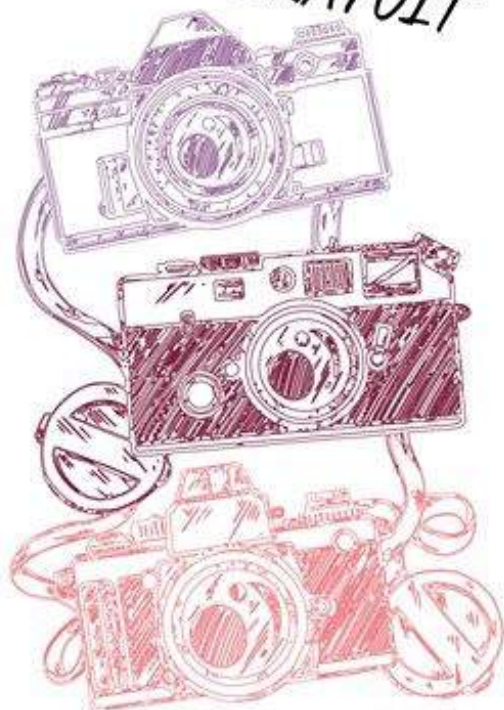
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Retrouvez la solution sur notre site Internet ou au secrétariat de Mairie !

CONCOURS PHOTO

GRATUIT

Du 1er Janvier au
14 Avril 2020



« LOSNE DANS TOUS
SES ÉTATS »

La photo doit être prise
exclusivement sur la commune



A gagner : Boite de jeu Scripta de la société Aliadys
+ Chèque cadeau de 50€

Photos à envoyer à mairie@losne.fr ou à déposer en mairie (clé USB)

Conditions et Règlement : <https://www.losne.fr>



